

VOTRE FORMATION BPJEPS FINANCÉE PAR PÔLE EMPLOI

Action de formation BPJEPS conventionnée par le Pôle Emploi des Yvelines (78)

Un partenariat entre le CREIF et l'ARFA vous permet de suivre gratuitement la formation BPJEPS du **03/09/2021 au 05/05/2022**.

CONDITIONS

- Être inscrit(e) au **Pôle Emploi d'Ile-de-France**
- Compléter la **fiche d'entrée en formation** (page suivante)
- **Fournir les pièces demandées** dans la fiche d'inscription
- Envoyer son dossier au CREIF

LIEUX DE FORMATION

CENTRE DE FORMATION DE LA HOUSSAYE

Forêt de La Houssaye 78270 BONNIERES SUR SEINE

Contact : Mme BACHET Marie-Pierre
06 11 77 09 84 – equiformat@gmail.com

ORGANISME DE FORMATION

Comité Régional d'Équitation d'Ile-de-France
56 rue des Renaudes 75017 PARIS

RENSEIGNEMENTS :

Suivi de la formation

Mme KETLEY Daphné
01 47 66 83 07 – dketley@cheval-iledefrance.com

Responsable pédagogique du CREIF

Mme SERIS Rachel
06 68 14 06 08 - rseris@cheval-iledefrance



ILE-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION





FICHE D'INSCRIPTION

BPJEPS mention Activités Équestres

Financé par le Pôle Emploi

Option

Approfondissement technique Équitation d'extérieur

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Dépt. :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail :

Centre de Formation : **CENTRE DE FORMATION DE LA HOUSSAYE (78)**

Mon entreprise d'accueil :

Les pièces obligatoires à nous fournir 1 mois avant votre entrée en formation

- Fiche d'inscription dûment remplie avec photographie
- Attestation d'inscription au Pôle emploi
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée de défense et de citoyenneté (pour les français de moins de 25 ans)
- Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou diplôme admis en équivalence :
 - Attestation de formation aux premiers secours
 - Prévention et Secours en Equipe niveau 1
 - Brevet National de Secourisme
 - Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail à jour de la révision
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 3 mois, à l'entrée en formation
- Attestation(s) de satisfaction aux tests d'exigences préalables ou un diplôme admis en dispense :
 - AAE
 - Degré 3
 - ATE
 - CQP « ASA ; ORE ; EAE » ; CEP3
 - Certifications délivrées par le Ministère des Sports
- Les pièces justifiant des dispenses et équivalences d'UC de droit

Fait à le

Signature du candidat :

CREIF - 56, rue des Renaudes 75017 Paris – dketley@cheval-iledefrance.com – 01 47 66 83 07